DECRET N° 2009-051 DU 02 MARS 2009

Portant nomination de Madame Koubouratou OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- **Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Grand Maître de l'Ordre National du Bénin ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 février 2009 ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Madame Koubouratou OSSENI est nommée Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 mars 2009

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr. Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Soulé Mana LAWANI

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEF 4 AUTRES MINISTERES 29SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 INTERESSEE 01 JO 1.-